



18 octobre 2019

Ancienne décharge de Gamsenried

Identification de deux puits d'irrigation privés pollués par la benzidine

Après la mise en évidence de benzidine dans la nappe phréatique en aval de l'ancienne décharge de Gamsenried en 2018, les puits d'eau potable et d'irrigation recensés dans la région ont été contrôlés sans révéler la présence de benzidine. Des investigations supplémentaires menées en été 2019 ont permis de découvrir dans le périmètre concerné deux puits privés inconnus jusqu'alors. Les résultats obtenus à la mi-octobre confirment leur contamination par de la benzidine. Les utilisateurs de ces puits ont reçu la recommandation de ne plus utiliser cette eau à des fins d'irrigation.

La présence de benzidine a été mise en évidence en 2018 dans la nappe phréatique entre l'ancienne décharge Lonza de Gamsenried et le site chimique de Lonza AG, dans le cadre de l'investigation de détail menée dans le périmètre de l'ancienne décharge. La pollution découverte s'étend sur une distance d'environ trois kilomètres dans les eaux souterraines s'écoulant parallèlement au Rhône. La benzidine a été détectée dans les piézomètres de surveillance des eaux souterraines situés sur les communes de Brig-Glis, Visp et Lalden en rive droite et en rive gauche du Rhône.

Dès la mise en évidence de cette pollution, Lonza AG, en collaboration avec le Service de l'environnement de l'Etat du Valais (SEN), a organisé des contrôles de la qualité des eaux souterraines pompées dans les puits recensés dans la région pour les besoins en eau potable et d'irrigation. La qualité des eaux du canal de Lalden a également été analysée. Les résultats n'ont pas révélé la présence de benzidine ni dans les eaux pompées, ni dans celles du canal utilisé à des fins agricoles.

L'existence d'éventuels puits privés dans la zone concernée a fait l'objet d'investigations. Elles ont nécessité la collaboration de différents services du Canton, de Lonza AG et des communes de la région. Durant l'été 2019, la population a été invitée dans les journaux locaux et sur les panneaux d'affichage officiels à annoncer d'éventuels puits privés. Les contrôles ont montré que deux puits privés, inconnus auparavant dans le périmètre, sont concernés par la pollution des eaux souterraines.

Les résultats obtenus le 15 octobre 2019 révèlent dans ces deux cas la présence de benzidine dans les eaux pompées. Les concentrations en benzidine sont de respectivement 10 et 300 nanogrammes par litre et dépassent largement le seuil d'assainissement qui se situe à 0.75 ng/l pour les eaux souterraines en aval d'un site pollué.

Les utilisateurs de ces puits ont été informés de la situation. Ils ont reçu la recommandation de ne plus utiliser cette eau, par principe de précaution. Une nouvelle campagne de contrôle sera réalisée sur ces puits dès la semaine prochaine. Il s'agira de confirmer les résultats obtenus et de réaliser des tests sur



l'herbe et sur le sol. Les contrôles et le monitoring des puits vont également être poursuivis. Sur la base des connaissances actuelles, cette pollution ne présente aucun risque pour la santé de la population qui sera informée en cas d'évolution de la situation.

Suite aux investigations de détail en cours, puis de l'étude de variantes d'assainissement, un projet devra être élaboré de façon à assainir de manière adaptée et durable l'ancienne décharge de Gamsenried.

Personnes de contact

Christine Genolet-Leubin, adjointe du SEN, 079 573 88 10

Yves Degoumois, chef de la Section sites pollués, déchets et sols (SEN), 076 409 39 92